

## Les codes activité 2018

### Financement P141 - P230 et ASP

Activités	Libellés	Observations	Commentaires
<b>13MS-</b>	Manuels scolaires		<b>Financement P141</b>
<b>13REP</b>	Droits de reprographie		
<b>13TIC</b>	TICE		
<b>13REN</b>	Matériel pour la rénovation de l'enseignement		
<b>13COR</b>	Carnets de correspondance		
<b>13EAC</b>	Education artistique et culturelle		
<b>13STA</b>	Stages		
<b>13AI-</b>	Actions internationales		
<b>13SEG</b>	Besoins éducatifs particuliers SEGPA		
<b>13CR-</b>	Classes relais		
<b>13AIP</b>	Aides à l'insertion professionnelle		
<b>13AP-</b>	Apprentissage		
<b>13ADP</b>	Autres dépenses pédagogiques		
<b>13RPN</b>	Ressources pédagogiques numériques		Acquisitions de productions pédagogiques sous format numérique à destination des enseignants/élèves.
<b>13PE-</b>	Parcours d'excellence	Nouveau code 2018	
<b>13CDR</b>	Cordées de la réussite	Nouveau code 2018	
<b>13PRF</b>	ProFan	Nouveau code 2018	Nouveau dispositif - financement PIA

<b>16AED</b>	Assistants d'éducation (rémunération et charges)		<b>Financement P230</b>
--------------	--	--	-------------------------

<b>16AHC</b>	AESH-CO - Accompagnants des élèves en situation de handicap (rémunérations et charges)		Accompagnants situés dans les ULIS, implantées dans les écoles, collèges. CO signifie <u>collectif</u> .
<b>16AHM</b>	AESH-M - Accompagnants des élèves en situation de handicap (rémunérations et charges)		Accompagnants situés dans un seul établissement, chargés de plusieurs élèves en situation de handicap. M signifie <u>mutualisé</u> .
<b>16EO-</b>	Ecole ouverte (vacation et fonctionnement)		
<b>16AE-</b>	Devoirs faits - Accompagnement éducatif	Nouveau libellé 2018	
<b>16ESC</b>	Education à la santé et à la citoyenneté		
<b>16FVL</b>	Fonds de vie lycéenne		
<b>16FS-</b>	Fonds social lycéen et collégien		
<b>16FSC</b>	Fonds social des cantines		
<b>16ADE</b>	Autres dépenses éducatives		
<b>16DAL</b>	Dépenses administratives locales	Nouveau dispositif 2017	Formation et déplacements des assistants d'éducation (avec académies) Frais de déplacement (hors formation) de personnels de la vie scolaire : APS, AED hors AVS, CPE. Contentieux des contrats aidés. Autres dépenses de fonctionnement (hors frais et autres rémunérations) pour l'organisation de la formation des AESH et contrats aidés (CUI-CAE) pour AVS et hors AVS. Formation des volontaires pour le service civique
<b>16EAC</b>	Parcours éduc. artistique et culturelle	Nouveau code 2018	Financement P230 (rémunération des intervenants)
			<b>Financement ASP</b>
<b>19EAP</b>	Emplois d'avenir professeurs (Financement ASP)		
<b>19CUI</b>	Contrats uniques d'insertion (Financement ASP)		

**ULIS** : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

[Sommaire](#)

[Informations](#)

[Achat public](#)

[Le point sur ...](#)

[Index](#)